

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 3 (1891)
Heft: 12

Rubrik: Société genevoise de photographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Société genevoise de photographie.

Séance du 29 octobre 1891.

Présidence de M. H.-C. NERDINGER, président.

La Société reçoit les membres suivants :

M^{mes} E. Chenevière,

E. Peel,

Baronne A. de Rothschild,

M. Horace Boissier.

M. le colonel Waterhouse est nommé membre correspondant de la Société.

M. Suter, fils, de Bâle, ayant demandé de faire partie de la Société, est nommé à titre de correspondant.

La Société reçoit avec regrets la démission de M. Adrien Gay.

Elle nomme une commission d'essai de cinq membres chargée de l'examen des produits et échantillons remis à la Société.

M. le président annonce que pour l'année prochaine la direction de la *Revue de photographie* ne pourra plus remettre régulièrement les journaux photographiques à la Société, vu le manque de temps pour les lire et les traduire. Mais elle offre aux membres de la Société de venir les consulter dans ses bureaux, après quoi, au bout de l'année, elle en fera don à la Société.

La Société n'entrant pas dans cette manière de voir, le Comité s'efforcera de faire des abonnements avantageux.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. E. Demole, annonçant la fondation d'une société de jeunes amateurs photographes.

La Société reçoit communication de la fondation de deux

nouvelles sociétés, la Société photographique de la Savoie, à Chambéry, et la Société photographique de la Touraine, à Tours.

Sur la proposition de M. Grange, on demandera à M. F. Reverdin de bien vouloir donner à la Société quelques leçons de chimie photographique ; une demande semblable sera adressée à M. le professeur Duparc pour l'optique photographique.

M. H.-J. Gosse annonce une communication sur la photographie macabre (*sic*).

M. É. Fatio expose que les plaques orthochromatiques, fabriquées à Saint-Louis par M. Ed. Boissonnas, ont été perfectionnées encore, depuis la mort de notre regretté collègue. Une remise assez sérieuse serait faite par M. Cramer aux membres de la Société, puisque la douzaine 13×18 de ces plaques reviendrait à 6 fr. 50 environ rendues à Genève.

M. F. Reverdin offre à la Société, de la part de M. le colonel Waterhouse quelques clichés renversés par le développement en présence des thiocarbamides, ainsi que des épreuves fort belles obtenues au moyen de clichés électrotypiques.

A cette occasion, M. F. Thévoz fait une intéressante communication sur le procédé électrotypique.

M. Lacombe fait don à la Société d'une belle épreuve en photo-crayon obtenue avec un négatif de M. Moynier.

M. Ch. Rauser présente l'obturateur « Constant » et une chambre à main, genre Shew avec objectif Darlot.

Une discussion s'engage au sujet des objectifs anastigmatiques de Carl Zeiss. M. Ad. Peyrot est prié de bien vouloir préparer un rapport sur ce sujet.

M. le Dr Batault présente un appareil qui est une modification du fusil photographique Fol et qui a été en partie

construit par lui. Les épreuves que fait circuler M. Batault sont fort appréciées et la Société le félicite de son ingéniosité.

La Société décide de faire une course le dimanche 1^{er} novembre, et elle choisit comme but la petite ville de Bonne-sur-Menoge (Haute-Savoie).

E. C.

De la surexposition envisagée comme méthode rationnelle d'orthochromatisme.

On est convenu d'appeler surexposé un négatif photographique dans lequel les parties qui ont été fortement éclairées, au lieu d'être presque opaques, sont au contraire d'un gris laiteux, terne, sans contraste tranché avec les parties qui n'ont pas reçu une grande lumière ou celles qui réfléchissaient des rayons peu réfrangibles. La surexposition s'observe donc, la plupart du temps, lorsqu'il existait de grands contrastes d'éclairage dans un paysage et que le temps de pose a été calculé, non pour les parties vivement éclairées, mais pour celles qui ne l'étaient pas. Le contraste des lumières et des ombres produit donc sur le négatif une uniformisation de valeurs, tout semble éteint; en revanche, les détails abondent dans les ombres. Car la pose ayant été suffisante pour les parties mal éclairées, chaque détail s'y retrouve dans sa juste tonalité. Si, au contraire, la pose a été calculée pour les grandes lumières, elles arrivent vigoureuses, brillantes, et le contraste qui s'observait dans la nature se retrouve sur le négatif et plus tard sur l'épreuve. A vrai dire, ce contraste est forcé, il est plus sensible qu'au naturel, et toute une partie du paysage est noire, empâtée